



CONSEIL SUPÉRIEUR
DES PROGRAMMES

Langues vivantes

Classe de seconde, enseignement commun

Sommaire

<i>Préambule</i>	3
<i>L'étude de la langue</i>	4
<i>Formation culturelle et interculturelle</i>	10
<i>L'organisation de l'enseignement</i>	16
<i>Annexe : tableaux des descripteurs des activités langagières</i>	19

Préambule

La mondialisation des échanges, le renforcement de la diversité culturelle et linguistique des sociétés et le développement de la communication électronique rendent aujourd'hui plus fondamental encore le rôle des langues vivantes. Pour participer pleinement à ces évolutions économiques, sociales et culturelles et pour s'intégrer dans le monde d'aujourd'hui avec confiance et sans appréhension, il est indispensable que les élèves français parviennent à une aisance suffisante en langues vivantes, en particulier dans le domaine de la communication orale.

L'objectif essentiel au lycée est donc de conforter sensiblement, dès la classe de seconde et tout au long des trois années de lycée, les progrès enregistrés ces dernières années dans la compétence orale. Cette amélioration recherchée ne dissocie pas pour autant l'oral et l'écrit : ces domaines de la langue sont complémentaires l'un de l'autre dans les apprentissages et s'articulent dans les situations de communication auxquelles l'élève prend part, quel que soit son niveau dans chacun d'eux. Les langues vivantes étrangères et régionales (LVER) contribuent à rendre l'élève actif et autonome ; elles le mettent en situation d'échanger, de convaincre et de débattre à l'oral, comme de décrire, de raconter, d'expliquer et d'argumenter à l'écrit. La classe est ainsi un espace où l'élève apprend à mobiliser des connaissances pour interagir avec les autres.

Tout aussi prioritairement, en même temps qu'il consolide ses compétences linguistiques et de communication, l'élève approfondit au lycée sa connaissance des aires géographiques et culturelles des langues qu'il apprend, et s'ouvre à des mondes et des espaces nouveaux grâce à une présentation dénuée de stéréotypes et de préjugés.

Dans cette perspective, la démarche actionnelle garde tout son intérêt : elle met en effet les élèves en activité dans des situations de communication propices aux échanges. Un cours de langue vivante est avant tout un cours où l'on communique le plus possible en langue étrangère ou régionale, c'est un temps et un espace où celle-ci se parle et s'entend. La pratique systématique de l'oral à partir de documents authentiques (vidéos, enregistrements, textes et images) est complétée par le recours régulier à l'écrit qui permet de stabiliser les acquis d'une part, d'enrichir les connaissances d'autre part. L'aisance recherchée à l'oral se construit dans une large mesure grâce à une pratique assidue en classe et hors de la classe, mais aussi en lien avec l'écrit qui permet à l'élève de mieux fixer la langue.

En développant ainsi au lycée ses compétences linguistiques, culturelles et de communication, l'élève se prépare à l'enseignement supérieur et à un usage plus assuré et

spontané des langues vivantes. À travers la pratique des langues étrangères et régionales, le lycéen consolide aussi sa maîtrise de la langue française. Il renforce également son sens critique et esthétique, sa curiosité intellectuelle, sa capacité à décentrer son point de vue, à prendre du recul et à nuancer ses propos. Il affine progressivement son usage raisonné des médias et gagner en autonomie dans son rapport aux apprentissages.

L'étude de la langue

■ Rappel des objectifs de niveaux de compétences de collège et définition de ceux de lycée

Lorsqu'ils entrent au lycée, tous les élèves ont étudié deux langues vivantes étrangères ou régionales.

- Pour la LV1 (LVA au lycée), en fin de cycle 4, tous les élèves doivent avoir au moins atteint le niveau A2 dans les cinq activités travaillées (écouter et comprendre, parler en continu, réagir et dialoguer, lire et comprendre, écrire).
- Les activités proposées permettent aux élèves d'atteindre le niveau B1 dans plusieurs activités.
- Pour la LV2 (LVB au lycée), le niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) doit être atteint dans au moins deux activités langagières.

En classe de seconde, les élèves peuvent choisir une troisième langue vivante ou régionale, la LVC.

■ Les niveaux ciblés au lycée

	LVA	LVB	LVC
Seconde	B1 > B2	A2 > B1	A1 > A2
Cycle terminal	B2	B1	A2 > B1

Les descripteurs de niveau de compétences dont les grilles figurent en annexe facilitent l'évaluation du profil linguistique des élèves et offrent une liste non exhaustive de situations de communication. Les évaluations régulières en langues vivantes visent à attester du niveau atteint par l'élève à la fin du lycée.

■ La langue

Comme au collège, le lexique et la grammaire sont toujours abordés à partir de documents et toujours en lien avec un contexte d'utilisation. Cependant, au lycée, la plus grande maturité intellectuelle des élèves permet de développer une approche raisonnée et plus systématisée des différents constituants de la langue, c'est-à-dire le lexique, la grammaire, la phonologie et l'orthographe.

1) Maîtrise du vocabulaire

En classe de seconde, le vocabulaire de l'élève s'enrichit. Les contenus culturels définis par le programme orientent le choix du lexique et proposent un cadre cohérent. La variété des documents utilisés offre une grande richesse lexicale, principalement en reconnaissance, mais aussi en contexte d'emploi.

La mise en place de séances d'entraînement doit permettre à l'élève de s'approprier et d'approfondir le lexique de la description, de l'explication, de la narration et de l'argumentation. Le contenu lexical d'une séquence de cours a vocation à être réinvesti activement dans les séquences suivantes.

L'acquisition du vocabulaire ne consiste pas en l'apprentissage de mots isolés. Le vocabulaire est étudié en contexte et en fonction des besoins de communication, ce qui permet de comprendre comment les mots s'insèrent syntaxiquement dans l'énoncé. En outre, ce vocabulaire est mis en réseau au moyen de procédés techniques tels que la composition et la dérivation morphologiques, ainsi que par le recours aux champs sémantiques présents dans le programme culturel. Cette démarche facilite la mémorisation nécessaire et systématique et lui donne tout son sens. L'élargissement de la palette lexicale, la fixation de l'orthographe et la prononciation correcte des mots passent naturellement par un travail régulier de mémorisation à la maison.

La maîtrise du vocabulaire consiste en la capacité des élèves, à terme, de choisir, dans leur répertoire, l'expression adéquate.

2) Correction grammaticale

Dans la perspective de l'acquisition d'une langue vivante, l'étude de la grammaire ne constitue pas une fin en soi ; elle est un des outils permettant de complexifier et de perfectionner le maniement de la langue et d'enrichir la réflexion. C'est en progressant dans la compréhension des mécanismes de la langue, que l'élève devient de plus en plus autonome. À partir des documents abordés en cours, l'élève est conduit à découvrir les règles d'usage de la langue, à identifier les points de syntaxe ou de morphologie constitutifs

du document, afin de se les approprier. Une meilleure maîtrise de la grammaire donne sens et cohérence aux énoncés produits.

L'élève est conduit à mobiliser ses connaissances de la langue française et des autres langues qu'il connaît afin de mieux saisir la différence ou la proximité avec la langue étudiée. La comparaison entre les langues et leurs systèmes respectifs favorise une approche plurilingue de l'apprentissage.

3) Maîtrise phonologique

Au lieu d'ériger la maîtrise phonologique du locuteur natif en idéal inaccessible à l'élève, le *Volume complémentaire* (2017) du CECRL (2001) propose d'envisager l'évaluation de la maîtrise phonologique de manière plus équilibrée et plus réaliste. Désormais, la maîtrise phonologique n'est pas réduite à la seule composante de *l'accent et son exactitude*, mais se compose d'un ensemble d'éléments parmi lesquels l'articulation (incluant la prononciation des sons / phonèmes), la prosodie (incluant l'intonation, le rythme, l'accent tonique, l'accent phrastique, le débit et le découpage), et l'intelligibilité (accessibilité du sens pour les auditeurs).

Dans le prolongement des apprentissages du collège, l'élève, en classe de seconde, est familiarisé à toutes les composantes phonologiques qui caractérisent la langue étudiée. En milieu scolaire, l'intégration du système sonore est facilitée par des exercices appropriés reliant son et sens, par des activités permettant la découverte des régularités, et par les correspondances à mettre en évidence entre graphie et phonie. La poésie et la chanson trouvent ici pleinement leur place, car elles s'appuient sur la mémoire auditive pour créer des effets de sens. Les documents audiovisuels authentiques sont également d'une importance primordiale pour familiariser l'élève avec les effets sonores de la langue en sus de leur contribution à la connaissance de la réalité sociale et culturelle des aires linguistiques dont ils émanent. C'est en redonnant à la forme sonore la place qui lui revient dans les apprentissages que l'on prévient les obstacles à la compréhension et les inhibitions souvent liées à un sentiment de « l'étrange ». Entraîné régulièrement à l'oral, l'élève prend l'habitude de parler devant ses camarades, de s'enregistrer et de s'écouter afin de perfectionner sa maîtrise phonologique. Grâce à ce travail, il gagne en confiance.

L'erreur dans les énoncés des élèves, qu'elle soit lexicale, grammaticale ou phonologique, fait partie intégrante des apprentissages et, s'il faut sans doute veiller à l'éliminer, elle doit être considérée comme un moyen de progression qui ne doit pas brider la prise de parole.

4) Maîtrise de l'écriture

La maîtrise de l'orthographe, et de façon plus générale de l'écriture lorsqu'il s'agit de langue avec système d'écriture idéographique, consiste en la capacité à copier, orthographier et utiliser la ponctuation et la mise en page. Elle consolide la confiance en soi de l'élève pour tout ce qui relève de l'expression écrite. Il est donc important d'avoir recours à des entraînements réguliers, qui peuvent être brefs.

Le développement de nouvelles formes de communication écrite, et notamment en interaction (messagerie électronique, dialogues en ligne, réseaux sociaux, blog, etc.), représente une opportunité d'utilisation de la langue dont l'enseignant peut tirer profit. Cependant, en raison de l'immédiateté et de l'instabilité orthographique et syntaxique de ce type d'énoncés, il convient aussi de rappeler que la maîtrise de l'écriture, en contexte scolaire, s'obtient, entre autres exigences, par l'assimilation raisonnée des règles qui régissent le fonctionnement des langues.

■ Les activités langagières et leur évaluation

Le CECRL auquel sont adossés tous les programmes français de langues vivantes a été enrichi d'un *Volume complémentaire* qui prend notamment en compte la diversification culturelle des sociétés et le développement de la communication numérique. Les paragraphes qui suivent présentent une synthèse des descripteurs renouvelés de la communication langagière pour répondre à ces enjeux (pour complément, voir grilles en annexe).

Réception

Définition

La réception comprend la compréhension de l'oral et de l'écrit. Parmi les situations de compréhension de l'oral (écouter et comprendre) on trouve, par exemple : écouter des annonces publiques, s'informer (médias), être spectateur (cinéma, théâtre, réunion publique, conférences, spectacles), etc.

Parmi les activités de compréhension de l'écrit (lire), on trouve par exemple : lire pour s'orienter, s'informer ou suivre des instructions, lire pour le plaisir, etc.

Progressivité

À l'écrit comme à l'oral, l'entraînement doit aider l'élève à accéder aux différents réseaux de sens en allant du plus accessible (repérage du titre, identification du thème, accès au sens global et décodage de la situation d'énonciation, recherche d'information particulière sur un personnage par exemple, informations détaillées) vers le traitement d'informations

complexes (corrélation d'informations diverses, lecture de l'implicite du discours, etc.) en fonction du niveau de compétence visé.

Stratégies

La progression de l'élève passe par l'acquisition de stratégies de réception telles que la formulation d'hypothèses (en lien avec la situation de communication et/ou la typologie des documents), le repérage d'indices (linguistiques ou non), l'identification, l'inférence (confrontation d'indices), l'interprétation, etc. En encourageant l'élève à mobiliser l'ensemble de son propre répertoire plurilingue (toutes les langues que l'élève peut pratiquer et auxquelles il est exposé), on lui permet de progresser plus rapidement en compréhension et de consolider sa capacité à opérer des transferts d'une langue à une autre. La possibilité de commencer une Langue Vivante C en seconde s'inscrit pleinement dans cette perspective.

Production

Définition

La production comprend l'expression orale et l'expression écrite. Parmi les situations de production orale, l'élève peut être conduit à réaliser des annonces publiques réelles ou fictives, lire un texte travaillé à voix haute, chanter, exposer, commenter des données ou un événement, plaider, etc.

Parmi les activités d'écriture, l'élève peut prendre un message sous la dictée, renseigner un questionnaire, écrire des articles de presse, produire des affiches, rédiger des notes, des comptes rendus, des résumés et des synthèses, écrire des courriels, réaliser des écrits créatifs, etc.

Progressivité

Pour qu'elle prenne tout son sens auprès de l'élève, la production écrite ou orale doit s'insérer dans une situation de communication qui justifie l'usage de la langue concernée. L'entrée discursive offre une progression naturelle vers l'autonomie de l'élève, de la paraphrase à l'expression créative : décrire, raconter, expliquer, argumenter. L'adossement d'une activité de production à une activité préalable de réception permet à l'élève d'opérer des transferts, notamment lexicaux, qui viennent enrichir son expression.

Stratégies

La progression de l'élève passe par l'acquisition de stratégies de production telles que - la répétition ou paraphrase, l'adaptation du message, l'explicitation, l'illustration, la correction et l'autocorrection, etc. En s'appuyant sur les connaissances culturelles ou interculturelles qui lui sont propres, l'élève peut plus facilement adapter son discours à ses interlocuteurs.

Interaction

Définition

En situation d'interaction, l'élève échange avec un ou plusieurs interlocuteurs suivant un principe de coopération qui construit la conversation. L'interaction orale se déroule essentiellement sous la forme de discussions formelles ou informelles, débats, interviews, tours de parole, etc.

L'interaction écrite prend de plus en plus d'importance au quotidien avec le développement des réseaux sociaux et outils nomades de la communication : courriel, SMS, tweet, forum de discussion, écriture collaborative de texte en ligne, etc.

Progressivité

Pour être efficace, l'interaction doit se rapprocher le plus possible de situations authentiques et plausibles dans lesquelles l'échange d'informations est une nécessité.

Le changement de registre de langues, la variation du nombre d'interlocuteurs, l'articulation de l'interaction écrite et orale (conférences en ligne), la nature et la qualité des informations échangées constituent quelques-unes des pistes pour installer et complexifier l'interaction dans les pratiques pédagogiques.

Stratégies

En plus des stratégies de réception et de production, il existe des stratégies propres à l'interaction qui sont essentiellement liées à la construction commune du sens : la reprise, la relance, la coopération (verbale et non verbale), l'explicitation, l'illustration, la négociation, etc. jouent par exemple un rôle fondamental.

À l'articulation des activités langagières : la médiation

La médiation introduite dans le CECRL consiste à expliciter un discours lu et entendu à quelqu'un qui ne peut le comprendre. En termes scolaires, elle se traduit en une série d'exercices qui vont de la paraphrase à la traduction.

À l'oral comme à l'écrit, l'élève médiateur :

- prend des notes, paraphrase ou synthétise un propos ou un dossier documentaire pour autrui ;
- identifie les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rend compréhensibles ;
- traduit un texte écrit, interprète un texte oral ou double une scène de film pour autrui ;
- anime un travail collectif, facilite la coopération, contribue à des échanges interculturels, etc.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.

Formation culturelle et interculturelle

L'apprentissage des langues étrangères doit permettre les échanges entre des locuteurs de différentes cultures. Au-delà de la fonction purement utilitaire, au demeurant indispensable, la communication interlinguistique vise une dimension plus profonde : la connaissance de la culture et de l'Histoire que véhiculent les langues étudiées. En classe de seconde, cette dimension implicite de l'apprentissage de la langue prend progressivement le pas sur la simple transmission et la réception de l'information. En effet, si la langue est un système de signes régi par des règles et des conventions, son apprentissage progressif procure un plaisir à communiquer et à découvrir d'autres systèmes.

L'essentiel de l'intérêt de l'apprentissage dès l'entrée au lycée réside donc dans l'exploration de plus en plus exhaustive de l'ancrage culturel propre à chaque langue. La langue vivante étrangère ou régionale permet ainsi à l'élève d'appréhender un univers nouveau, de se confronter à un monde plus ou moins éloigné de son univers habituel et de trouver, dans l'écart et la différence avec sa propre culture, un enrichissement qui le construira tout au long de sa vie. La dimension culturelle, indispensable au dialogue entre civilisations, participe donc à la formation citoyenne.

L'acquisition progressive de compétences en langues étrangères, la construction des capacités de compréhension, d'expression, d'interaction et de médiation, s'organisent, en classe de seconde, autour d'une thématique : *l'art de vivre ensemble*. Cette thématique est commune à l'ensemble des LVER, mais peut se décliner différemment pour chaque langue vivante en fonction de ses spécificités culturelles propres.

Cette thématique se justifie par le changement que constitue l'entrée au lycée. Celle-ci marque une étape décisive au cours de laquelle les élèves élargissent leurs horizons culturels et sociaux avec un plus grand degré d'autonomie. Le lycée offre des opportunités diverses pour étendre le champ des expériences de mobilité – conférences, rencontres, partenariats, échanges, stages –, qui sont autant de facteurs propices à la constitution de relations humaines diversifiées. À cela vient s'ajouter la construction de réseaux numériques. *L'art de vivre ensemble* est une thématique qui intègre cette nouvelle réalité.

En classe de seconde, le niveau visé dans les deux langues permet d'aller au-delà du thème travaillé au collège (cycle 4), *la rencontre avec d'autres cultures*. Il s'agit désormais de problématiser davantage les questions de cohésion sociale et culturelle : le fait d'interroger

les relations sociales (rencontres, rapprochements, oppositions, tensions, etc.) est au cœur de la formation en langues. L'apprentissage d'une troisième langue vivante étrangère ou régionale (LVC) vient enrichir cette démarche.

En déclinant la thématique de *l'art de vivre ensemble*, les élèves découvrent que chaque société est un organisme vivant, héritier d'un passé qui contribue à forger son présent et dont les références permettent de mieux comprendre les réalités actuelles, mais aussi se projettent dans un avenir qui mobilise l'imagination, le besoin de créer et le désir d'aller de l'avant.

La thématique de *l'art de vivre ensemble* se décline, en classe de seconde, selon huit axes déclinables à des degrés divers dans les différentes langues, en respectant l'ancrage culturel propre à chaque aire linguistique.

Au fil de l'année, les professeurs abordent au moins six axes sur les huit de la liste, selon un ordre qu'ils choisissent, chacun d'eux étant envisagé à travers deux ou trois séquences portant sur des problématiques qui y sont reliées. Pour aborder ces axes, l'on pourra s'inspirer des exemples de problématiques mentionnés et les mettre en miroir avec l'aire linguistique concernée.

■ Axes

1. Vivre entre générations

Les bouleversements démographiques amènent des modifications dans les liens intergénérationnels (vieillesse de la population, allongement du temps des études et du temps de travail). La notion de conflits des générations se trouve souvent remplacée par celle du lien intergénérationnel. Celle-ci concerne la nécessité de penser autrement les relations entre les différents âges de la vie, notamment entre les personnes âgées et les (très) jeunes. Comment sont envisagés ces liens intergénérationnels dans les sphères dont on étudie la langue ? Sur quelles traditions se fondent-ils selon les cultures ? Dans quelle mesure les rapports entre générations se trouvent-ils bousculés, sont-ils réinventés ? Les limites définissant les générations sont parfois déplacées : au « jeunisme » des anciens, pourrait être opposé le « syndrome de Peter Pan » chez de jeunes adultes nostalgiques de leur enfance. À l'inverse, des enfants se trouvent investis de responsabilités qui incombent normalement aux adultes. Comment la presse, la littérature, les séries télévisées, la publicité rendent-elles compte de toutes ces mutations – sur le mode comique, parodique ou encore en adoptant la forme du réalisme social, voire de manière factuelle à travers le reportage ?

2. Les univers professionnels, le monde du travail

La seconde est une année charnière où la réflexion sur l'avenir professionnel doit venir confirmer ou interroger l'orientation envisagée. C'est encore le moment d'imaginer des métiers possibles dans un monde où il est de plus en plus établi qu'il faudra exercer plusieurs professions successives au sein d'une carrière de plus en plus longue. Comment choisit-on un métier ? Quelles sont les professions qui font rêver et comment se traduisent ces rêves ? Quelles sont les critères qui président au choix d'un métier ? D'un pays à l'autre, d'une culture à l'autre, les professions diffèrent parfois, les conditions d'emploi aussi. Le travail est un lieu de socialisation, comment inventer le mieux-être au travail ? Comment concilier la qualité de vie au travail avec les exigences économiques ? Changer de travail suppose la prise de décision, cela implique parfois de partir à l'étranger. Les migrations sont souvent liées au travail et constituent une source d'inspiration pour la littérature et le cinéma principalement, mais pas de manière exclusive.

3. Le village, le quartier, la ville

Le village, le quartier et la ville portent l'inscription d'une culture donnée. Pour des raisons évidentes, liées au climat notamment et aux codes culturels, les relations de voisinage prennent des formes différentes selon les pays ou les cultures. Le village, le quartier, la ville sont des espaces qui peuvent être émotionnellement chargés (poésie, peinture, chanson), d'où l'on part (voir l'étymologie du mot *nostalgie*) ou bien où l'on s'installe. Le quartier, le village et la ville connaissent des réalités sociologiques différentes : ancrés dans un passé ancestral, ou cosmopolites et en constante mutation (villes Babel, villes-monde). Comment les cadres de vie reflètent-ils les différentes cultures ? Des liens et correspondances apparaissent entre des grandes métropoles de pays différents : villes portuaires ; villes nouvelles ; villes musées, etc. La ville est un lieu à découvrir ; certaines villes ont une dimension mythique qui fascine (Rome, Londres, Lisbonne, Venise, etc.). La ville convoque tout un imaginaire, où se mêlent récits et légendes.

4. Représentation de soi et rapport à autrui

Dans des sociétés où l'image s'impose de plus en plus, être accepté passe souvent par les codes vestimentaires, les goûts affichés, l'adoption d'un style. Autrui (le groupe social) joue un rôle parfois décisif dans la perception que l'adolescent peut avoir de lui-même. Certains usages des réseaux sociaux interrogent l'image de soi donnée aux autres. La mode souvent vécue comme un jeu sur l'esthétique peut être également porteuse de tensions dans la relation de soi aux autres. La différence stigmatise et conduit à des phénomènes de rejet. Le rapport de soi à autrui est abordé abondamment au cinéma, au théâtre et dans la fiction d'une manière générale. Il ouvre sur un questionnement de ce qui est considéré comme naturel et authentique par opposition aux faux-semblants. Quelles réalités sont visibles sur ces évolutions dans les cultures et les langues étudiées ?

5. Sports et société

Le sport permet un accomplissement personnel (santé, bien-être) qui remplit une fonction de socialisation (clubs, équipes). Il traverse la société tout entière, des jeux improvisés dans les quartiers aux grandes cérémonies hyper-médiatisées. Il procure du plaisir à travers le respect des règles. Le sport rassemble ou divise, il se prête à des moments de liesse collective (nationale) ou au contraire oppose les supporters les uns aux autres. Le sport renforce le sentiment d'appartenance nationale et peut avoir des incidences politiques. Dans le meilleur des cas, il permet le dépassement de soi ; dans le pire, le culte effréné de la performance peut causer de la souffrance. Quelles images le sport renvoie-t-il dans les aires culturelles étudiées ?

6. La création et le rapport aux arts

Le rapport aux langues étrangères se consolide à travers les arts (tableaux, musique, architecture, danse, écritures – fiction, théâtre, poésie) dans chaque aire culturelle. Quelle place accorder à l'art dans la vie de tous les jours, entre réception et pratique ? Comment rendre vivant le rapport à l'art, même quand il s'agit d'œuvres du passé ? Comment rendre accessibles les productions artistiques, trouver en elles ce qui peut faire sens pour chacun ? Comment exprimer une émotion à travers des mots dans une autre langue et la faire partager ? Au-delà du plaisir esthétique, comment débattre de l'utilité de l'art dans/pour la vie ? L'art est en devenir, il se réinvente en permanence ; à travers de nouveaux médiums (bandes dessinées, romans graphiques) ou en investissant de nouveaux lieux (*street art* ou *land art*) par exemple. L'art peut être consensuel ou au contraire en rupture avec les valeurs établies.

7. Sauver la planète, penser les futurs possibles

L'avenir de la planète est un défi partagé par les aires culturelles qui interrogent cette question avec des sensibilités différentes. La préoccupation écologique n'a pas la même ancienneté selon les pays. Elle pose la question du rapport à la nature dans chacune des cultures. Au quotidien, le souci de l'environnement dicte des codes de conduite et peut faire l'objet de politiques environnementales qui dépassent les frontières. Les productions littéraires peuvent être lues à travers l'écocritique, (ex. la poésie romantique). La cause animale rejoint le débat écologique, elle trouve une expression différente selon les pays avec des débats autour de la chasse ou de la corrida par exemple. Parce que la question environnementale est tournée vers le futur, elle invite à imaginer, à travers l'urbanisme ou encore la littérature, des mondes possibles (par exemple : villes à l'architecture végétalisée, interpénétration ville et nature, etc. Le souci écologique incite à reconsidérer le rapport à la consommation).

8. Le passé dans le présent

La persistance du passé est au cœur-même de la perception du présent, et le poids de l'Histoire, est omniprésent. Cette donnée incontournable peut susciter des réactions opposées : le désir de s'opposer aux traditions ou à l'inverse la volonté de les célébrer. Le retour au passé peut traduire une crainte d'affronter les incertitudes de l'avenir. Le rétro, le néo ou le kitsch cultivent le rapport au passé, de même que certains styles vestimentaires comme le gothique. Le rapport au passé peut être mis en scène à travers des cérémonies costumées, des jeux de rôle ou encore par la fréquentation de musées ou de parcs thématiques, qui recréent les sensations éprouvées autrefois. Il peut être fondateur dans la constitution de l'identité. Les lieux de mémoire se sont multipliés, ils invitent à considérer que l'acte de mémoire est un devoir. Comment les cultures dont on étudie la langue se saisissent-elles de ces enjeux ?

Ci-dessous, à titre d'exemples, des problématiques de l'axe « Le quartier, le village, la ville », décliné dans plusieurs langues (ceux précédés d'un astérisque existent déjà dans les « Ressources » du site Eduscol, les autres sont des pistes pédagogiques possibles) :

Allemand

- *Est-on d'une ville ou d'un quartier ?
- Comment intégrer les vestiges architecturaux dans les paysages urbains de demain ? (deux exemples : "Prora", le colosse de la Baltique ; l'aéroport de "Tempelhof" à Berlin).
- La ville sans voiture : Hambourg, du rêve à la réalité.

Anglais

- *Préservation, réhabilitation ou renouveau du paysage urbain
- *Comment repenser de façon innovante habitat, environnement urbain et vie de quartier ?
- Comment la rue, le quartier et le village rendent-ils compte des sociétés anglophones dans la littérature et les séries télévisées ?
- Comment les cités du futur et les villes inventées imaginent-elles l'avenir : rêve ou cauchemar ?

Arabe

- Capitales historiques : entre tradition sauvegardée et modernité.
- Les nouveaux flux migratoires vers les cités urbaines après les révolutions arabes : quels impacts sur les constructions sociales, culturelles et identitaires.

Basque

- *Comment comprendre l'évolution de la maison basque depuis le XVIIe siècle ?

Chinois

- Espaces de vie : quel ancrage culturel ?

Créole

- Ville coloniale et ville postcoloniale : ordre et désordre.

Espagnol

- Les mégapoles latino-américaines : du bidonville au ghetto doré.
- Le tourisme en Espagne : évolutions urbaines.
- Le village en Espagne : allers et retours.

Hébreu

- *Le boulevard Rothschild et le Bauhaus à Tel-Aviv : lieu de rencontre de tous les âges et de toutes les communautés.
- *Le Kibboutz urbain : naissance d'une nouvelle société : entre passé et présent.

Italien

- La place en Italie : les "places virtuelles" (réseaux sociaux...) représentent-elles une menace pour ce qui est le cœur même de la ville italienne ?

Kanak

- Les quartiers de la ville menacent-ils la permanence des tribus et des langues ?

Portugais

- La vision futuriste. Lisbonne et Brasilia au service de la métamorphose.

Russe

- *L'architecture contemporaine dans une ville ancienne : enrichissement ou sacrilège ?
- Statues déboulonnées, nouveaux monuments : le miroir des revirements de l'Histoire au sein des villes.

L'organisation de l'enseignement

L'enseignement des langues vivantes doit permettre aux élèves de s'inscrire dans une dynamique d'ensemble. Ils sont incités à augmenter leur temps d'exposition à la langue en dehors des heures de classe : visionnage de films, séries documentaires, radio (via internet), sources diverses en version originale grâce aux outils nomades (smartphones, tablettes). Au lycée, l'usage raisonné des outils et ressources numériques, le développement de toutes les formes de mobilité – individuelle, collective et virtuelle –, l'enseignement d'autres disciplines en langues étrangères ou régionales accroissent l'exposition aux langues et multiplient les opportunités d'entraînement à la communication. Chaque enseignant contribue, à sa mesure, à la mise en œuvre et à l'enrichissement du projet d'établissement (voyages, échanges, sorties culturelles, ateliers, rencontres ...). Toutes les initiatives visant à introduire des énoncés en langues étrangères et régionales dans le quotidien de la vie scolaire sont les bienvenues (changement de langues d'interface des différents programmes et applications exploités par des outils numériques ...). En parallèle, l'enseignant encourage la lecture suivie en dehors de la classe en veillant à la valoriser par des activités orales telles que café littéraire, atelier théâtre, *booktube*, *webradio*, concours d'éloquence, lectures expressives ... Il est possible de proposer un choix de lectures en fonction des différents profils et niveaux de compétences. Lorsque cela est possible dans un établissement, l'animation d'ateliers d'expression artistique peut être assurée par des assistants de langues, locuteurs natifs.

En classe, l'enseignant privilégie la mise en place de projets autour de scénarios pédagogiques qui articulent les entraînements, les contextualisent et aboutissent progressivement à des productions écrites ou orales (résumé, compte rendu, exposé, débat, simulations et jeux de rôles ...). L'enseignant s'attache à mettre l'élève en action et l'encourage à prendre des initiatives à travers les activités proposées. Certains scénarios peuvent faire l'objet d'une diffusion dans le cadre du lycée par l'intermédiaire du journal et/ou de la radio, du Centre de connaissances et de culture (3C, anciennement CDI), de l'Environnement numérique de travail (ENT), du site internet de l'établissement ...

■ Place du numérique

Les outils numériques élargissent les possibilités de pratiquer la langue et facilitent le travail collaboratif, tant dans l'établissement qu'en dehors de celui-ci. Ils contribuent à renforcer les compétences des élèves et représentent un atout pour la différenciation pédagogique. Au-delà de la richesse des ressources documentaires (d'archives ou d'actualité) mises à

disposition, ces outils permettent de mettre en relation des interlocuteurs aux quatre coins du monde via la plateforme e-Twinning, visioconférence, forums d'échanges, wikis, bloc-notes numériques, messageries électroniques, etc. Par ailleurs, grâce aux tableaux numériques, aux classes mobiles, aux laboratoires multimédias, aux espaces numériques de travail, aux kits de baladodiffusion et aux nombreuses applications collaboratives (blogs, cartes mentales, wikis, forums, murs collaboratifs, pads collaboratifs ...), le numérique apporte des réponses pédagogiques aux besoins des élèves.

Il importe de veiller à ce que l'usage du numérique ne représente pas une fin en soi, mais apporte un réel bénéfice à l'apprentissage. Il doit être raisonné et s'accompagner d'une éducation appropriée aux médias avec l'aide éventuelle des professeurs documentalistes.

■ Les supports

Au quotidien, l'enseignant sélectionne des documents authentiques de toute nature (textuels, iconographiques, audio, vidéo ...) qui peuvent s'inscrire dans des champs disciplinaires variés (littérature, art, histoire, géographie, politique, sociologie, économie, sciences...). La mise en regard de ces supports permet à l'élève d'appréhender un sujet de manière de plus en plus complexe et nuancée. Une peinture peut éclairer un texte, un article de presse peut expliciter un texte littéraire, une photographie peut entrer en résonance avec un poème, un texte littéraire peut être comparé à son adaptation filmée ...

La confrontation de différents éléments (époques, approches ...) constitue une démarche propice à l'enrichissement de la langue et de la pensée. L'élève est invité à prendre du recul pour alimenter une réflexion personnelle et développer ses compétences d'expression. L'art et la littérature offrent un accès privilégié à la compréhension des sociétés dont on étudie la langue. Il est souhaitable de ne pas se limiter à des documents informatifs et mais d'élargir à des documents de fiction, des extraits de théâtre, des poèmes, des chansons, des romans graphiques, des adaptations de classiques en romans graphiques, des œuvres de science-fiction, des fragments d'opéra ou des synopsis de films, etc., afin de développer la culture humaniste, l'imagination et la créativité des élèves. En outre, la diversité des formes de travail en classe (individuel, binômes, en groupes, en classe entière ...) favorise les apprentissages et donne du sens au projet de la classe, tout en contribuant à rythmer les séances.

■ L'interaction des connaissances : un levier pour l'apprentissage des langues

Chaque élève a un rapport personnel, lié à son histoire familiale et scolaire, à plusieurs langues. Cette richesse linguistique est une donnée de départ précieuse pour l'apprentissage

des langues. En outre, l'apprentissage simultané de plusieurs langues vivantes (LVA-LVB-LVC) permet des croisements, des transferts et d'autres stratégies d'appropriation. Il est en particulier établi que la maîtrise d'une langue étrangère facilite l'acquisition d'autres langues vivantes nouvelles.

Le français, langue de scolarisation, procure des repères précieux, notamment tout une terminologie grammaticale qui facilite la compréhension des mécanismes linguistiques dans d'autres langues.

L'interdisciplinarité, chaque fois qu'elle est possible (cours de pratiques artistiques, histoire-géographie, sciences, langue et littérature françaises, etc.), est utilisée pour nourrir et étayer l'apprentissage des langues étrangères et régionales. L'enseignement d'autres disciplines en langues étrangères et régionales ainsi que les pratiques immersives apportent, quand ils peuvent être mis en place, des atouts indéniables.

■ La Langue vivante C (LVC)

La Langue vivante C (LVC) offre à chacun l'occasion d'élargir son répertoire linguistique dans une palette diversifiée qui fait toute leur place aux langues moins présentes en LVA et LVB. L'élève qui entreprend l'étude d'une troisième langue vivante étrangère ou régionale manifeste souvent pour celle-ci un intérêt personnel particulier, déterminé par ses acquis scolaires antérieurs, parfois par son histoire familiale, ou par sa curiosité intellectuelle. Dans tous les cas, il s'agit d'apports positifs sur lesquels il convient de s'appuyer. Ces acquis scolaires ou extra-scolaires ont forgé des compétences linguistiques et culturelles que l'élève peut réinvestir dans l'apprentissage de la troisième langue.

Cet enseignement s'étend sur une période plus courte que pour la LVA ou la LVB ; toutefois la démarche est la même : l'enseignement y est organisé dans la même perspective de communication, portant sur une langue usuelle et authentique. La motivation des élèves de LVC exige des activités variées, nourries dès les premiers cours d'un contenu culturel riche. De plus, la maturité des élèves et les compétences acquises grâce à l'apprentissage au collège de deux autres langues (étrangères ou régionales) permettent d'envisager une progression rapide.

Annexe : tableaux des descripteurs des activités langagières



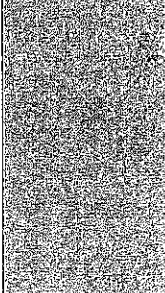
CONSEIL SUPÉRIEUR DES PROGRAMMES

Tableau synthétique des descripteurs de la réception

Pré A1	A1	A2	B1	B2	C1
	→	→	→	→	→
Ecouter, visionner et comprendre	Peut comprendre des mots et des expressions courtes dans une conversation simple à condition que les gens parlent très lentement et très clairement.	Peut suivre l'idée générale d'un exposé sur un sujet familier, si le message est délivré lentement et clairement, dans un langage simple et illustré (diapos, photocopies, ...).	Peut généralement suivre les points principaux d'une longue discussion se déroulant en sa présence, à condition que la langue soit standard et clairement articulée.	Peut suivre l'essentiel d'une conférence, d'un discours, d'un compte rendu et d'autres formes d'exposés complexes du point de vue du fond et de la forme.	Peut suivre la plupart des conférences, discussions et débats avec assez d'aisance.
Peut comprendre des questions et des affirmations courtes et très simples.	Dans une annonce publique peut comprendre des informations simples (chiffres, prix, horaires) si elles sont prononcées lentement et clairement.	Peut saisir l'objet, le point essentiel d'une annonce ou d'un message brefs, simples et clairs.	Peut comprendre des annonces publiques à condition qu'elles soient clairement articulées dans une langue standard et avec un minimum de bruits de fond.	Peut comprendre des annonces et des messages sur des sujets concrets et abstraits, s'ils sont en langue standard et émis à un débit normal.	Peut extraire des détails précis dans une annonce publique émise dans de mauvaises conditions et déformée par la sonorisation (par exemple, dans une gare, un stade, etc.).
Peut reconnaître des mots familiers, à condition qu'ils soient prononcés clairement et lentement dans un contexte clairement défini, et quotidien.	Peut repérer de l'information concrète (par exemple sur des lieux et des horaires) dans de courts enregistrements sur des sujets quotidiens et familiers, à condition que le débit soit lent et le langage clair.	Peut comprendre et extraire l'information essentielle de courts passages enregistrés ayant trait à un sujet courant et prévisible, si le débit est lent et la langue clairement articulée.	Peut comprendre les points principaux des bulletins d'information radiophoniques et de documents enregistrés simples, sur un sujet familier, si le débit est assez lent et la langue relativement articulée.	Peut comprendre la plupart des reportages et des autres enregistrements ou émissions radiodiffusées en langue standard et peut identifier des détails fins incluant etc., du locuteur.	Peut comprendre une gamme étendue de matériel enregistré ou radiodiffusé, y compris en langue non standard et identifier des détails fins incluant l'implicite des états d'esprit et des relations entre interlocuteurs.
Peut reconnaître des nombres, des prix, des dates et les jours de la semaine.	Peut reconnaître des mots et expressions familiers et identifier les sujets dans les gros titres et les résumés des nouvelles et la plupart des publicités, en utilisant les informations visuelles et ses	Peut identifier l'élément principal de nouvelles télévisées sur un événement, suivre un spot publicitaire ou la bande-annonce d'un film à condition que	Peut suivre de nombreux films dans lesquels l'histoire repose largement sur l'action et l'image et où la langue est claire et directe. Peut comprendre les points principaux des programmes télévisés sur des sujets familiers si la langue est assez	Peut comprendre la plupart des films, des journaux et des magazines télévisés en langue standard.	Peut comprendre les nuances et les sous-entendus dans la plupart des films, des pièces de théâtre et des programmes télévisés

	connaissances générales.	les images facilitent grandement la compréhension et que ce soit dans une langue claire et relativement lente.	clairement articulée.		
Lire et comprendre	Peut comprendre de petits messages simples , envoyés par courriel ou sur les réseaux sociaux (telle une proposition de rencontre, où, quand et quoi faire)	Peut comprendre une lettre personnelle, un courriel ou une publication sur les réseaux sociaux simples, dans lesquels il est question de sujets familiers (les amis ou la famille)	Peut comprendre des lettres personnelles, des courriels et des publications simples sur les réseaux sociaux, qui relatent de façon assez détaillée d'événements et d'expériences.	Peut comprendre tout type de courriel ou publication sur les réseaux sociaux même s'ils sont rédigés en langage familier.	Peut comprendre des opinions, émotions et attitudes exprimées de façon implicites et explicites , dans tout type de communication, à condition de pouvoir utiliser des outils de référence.
	Peut se faire une idée du contenu d'un texte informatif assez simple, surtout s'il est accompagné d'un document visuel.	Peut comprendre les points principaux de textes courts qui traitent de sujets quotidiens. Peut identifier l' information pertinente dans des écrits simples décrivant des événements et dans lesquels les chiffres, les noms, les illustrations et les titres facilitent grandement la compréhension.	Peut localiser une information recherchée dans un texte long et peut réunir des informations provenant de différents parties du texte, ou de textes différents, afin d'accomplir une tâche précise. Peut reconnaître le schéma argumentatif suivi pour la présentation d'un problème, sans en comprendre nécessairement le détail.	Peut parcourir rapidement plusieurs textes en parallèle (articles, rapports, sites internet, ouvrages, etc.) et en relever les points pertinents . Peut reconnaître si un texte donne de l'information factuelle ou bien s'il cherche à convaincre les lecteurs. Peut reconnaître la structure d'un texte .	Peut comprendre dans le détail une gamme étendue de textes et identifier des points de détail fins, y compris les attitudes, que les opinions soient exposées ou implicites.
Peut reconnaître des mots familiers accompagnés d'images.	Peut comprendre de courts récits illustrés, au sujet d'activités quotidiennes et rédigés avec des mots simples. Peut comprendre dans les grandes lignes des textes courts d'histoires illustrées, à condition que les images l'aident à deviner le contenu.	Peut comprendre suffisamment pour lire des histoires et des bandes dessinées courtes , mettant en scène des situations concrètes et familières et rédigées dans un langage très quotidien. Peut comprendre les points principaux de courts reportages dans des magazines qui traitent de sujets quotidiens concrets.	Peut comprendre la description de lieux, d'événements, de sentiments explicitement exprimés dans des articles de magazines rédigés dans un langage courant. Peut suivre l' intrigue de récits, romans simples et bandes dessinées si le scénario est clair et linéaire et à condition de pouvoir utiliser un dictionnaire.	Peut lire pour son plaisir de façon très autonome, en adaptant le mode et la rapidité de lecture à différents textes (magazines, romans assez simples, livres d'histoire, biographies, carnets de voyage, guides, passages de chansons, poèmes), en utilisant les références adéquates.	Peut lire sans grande difficulté des textes littéraires et ouvrages contemporains , écrits en langage standard, en appréciant l'implicite et les idées.

Tableau synthétique des descripteurs de la production

Pré A1	A1	A2	B1	B2	C1
	→	→	→	→	
Parler	Peut décrire les aspects simples de sa vie quotidienne en utilisant une suite de phrases simples, des mots et des expressions simples à condition de pouvoir préparer à l'avance.	Peut raconter une histoire ou décrire quelque chose par une simple liste de points. Peut expliquer en quoi une chose lui plaît ou lui déplaît.	Peut raconter une histoire, décrire un événement et exprimer clairement ses sentiments par rapport à quelque chose qu'il a vécu et expliquer pourquoi il ressent ces sentiments. Peut transmettre des informations factuelles explicites dans des domaines familiers.	Peut faire une description claire et détaillée d'une gamme étendue de sujets en relation avec son domaine d'intérêt. Peut dire de façon détaillée en quoi des événements et des expériences le/la touchent personnellement.	Peut faire une description claire et détaillée de sujets complexes. Peut faire une description ou narration élaborée, en y intégrant des thèmes secondaires, en développant certains points et en terminant par une conclusion appropriée. Peut faire remarquer des distinctions très précises entre des idées très proches.
		Peut donner les raisons pour lesquelles il aime ou n'aime pas quelque chose, et indiquer ses préférences en faisant des comparaisons de façon simple et directe.	Peut donner des raisons simples pour justifier un point de vue sur un sujet familier.	Peut développer méthodiquement une argumentation en mettant en évidence les points significatifs et les éléments pertinents.	Peut débattre d'un problème complexe, formuler de façon précise les points soulevés et utiliser l'emphase de façon efficace.
	Peut lire un texte très bref et répété, par exemple pour présenter un conférencier	Peut faire un bref exposé préparé sur un sujet relatif à sa vie quotidienne, donner brièvement des justifications et des explications pour ses opinions, ses projets et ses actes. Peut faire face à un nombre limité de questions faciles.	Peut faire un exposé non complexe, préparé, sur un sujet familier qui soit assez clair pour être suivi sans difficulté la plupart du temps. Peut gérer les questions qui suivent mais peut devoir faire répéter si le débit est rapide.	Peut développer un exposé de manière claire et méthodique en soulignant les points significatifs et les éléments pertinents. Peut s'écarter spontanément d'un texte préparé pour suivre les points intéressants soulevés par des auditeurs.	Peut structurer un long exposé de façon à ce que les auditeurs suivent facilement la logique des idées et comprennent l'argumentation générale.
Ecrire	Peut écrire des phrases et des expressions simples sur lui-même et des personnages imaginaires, où ils vivent et ce qu'ils font. Peut décrire très simplement une pièce dans une habitation. Peut utiliser	Peut faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles. Peut écrire une histoire simple. Peut écrire des biographies imaginaires et des	Peut écrire des descriptions détaillées non complexes sur une gamme étendue de sujets familiers dans le cadre de son domaine d'intérêt. Peut rédiger une critique simple sur un film, un livre ou un	Peut écrire des descriptions claires et détaillées sur une variété de sujets en rapport avec son domaine d'intérêt. Peut écrire une critique de film, de livre ou de	Peut écrire des textes descriptifs et de fiction clairs, détaillés, bien construits dans un style sûr, personnel et naturel approprié au lecteur visé. Peut faire un rapport critique détaillé d'événements culturels (par ex. des pièces de théâtre,

Peut écrire des renseignements simples et personnels en utilisant éventuellement un dictionnaire.	des mots et des expressions simples pour décrire certains objets familiers.	poèmes courts et simples sur les gens.	programme télévisé, en utilisant une gamme limitée de langage.	pièce de théâtre	des films, des concerts) ou d'œuvres littéraires.
		Peut écrire des textes courts sur des sujets d'intérêt familiers, en liant les phrases avec des connecteurs tels que « et », « parce que », « ensuite ».	Peut écrire de brefs essais simples sur des sujets d'intérêt général. Peut écrire un texte sur un sujet actuel en rapport avec son centre d'intérêt, en utilisant un langage simple pour lister les avantages et les inconvénients, donner et justifier son opinion. Peut intégrer des illustrations, des photos ainsi que des textes courts à un rapport ou une affiche de présentation.	Peut écrire un essai ou un rapport qui développe une argumentation de façon méthodique en soulignant de manière appropriée les points importants et les détails pertinents qui viennent l'appuyer.	Peut exposer par écrit, clairement et de manière bien structurée, un sujet complexe en soulignant les points marquants pertinents. Peut écrire une introduction et une conclusion appropriées pour un rapport, un article ou une dissertation d'une certaine longueur, à condition qu'il soit en rapport avec son centre d'intérêt et qu'il soit possible de corriger le texte.

Tableau synthétique des descripteurs de l'interaction

Pré A1	A1	A2	B1	B2	C1
	→	→	→	→	
Interagir à l'oral	Peut prendre part à une conversation simple de nature factuelle et sur un sujet prévisible. Peut présenter quelqu'un et utiliser des expressions élémentaires de salutation et de congé. Peut échanger sur ses goûts si on s'adresse à lui clairement et lentement.	Peut généralement participer à une discussion si elle se déroule lentement, échanger des opinions, comparer, exprimer son accord ou son désaccord sur des questions du quotidien dans un langage simple en faisant répéter ou reformuler de temps en temps.	Peut aborder une conversation en langue standard clairement articulée, sur un sujet familier bien qu'il lui soit parfois nécessaire de faire répéter certains mots ou expressions et même si il peut parfois être difficile à suivre lorsqu'il essaie formuler exactement ce qu'il aimerait dire (expression de sentiments, comparaison, opposition).	Peut exposer ses idées et ses opinions et argumenter sur des sujets complexes familiers, identifier avec précision les arguments d'autrui et y réagir de façon convaincante en langue standard.	Peut argumenter une prise de position de manière convaincante en répondant aux questions et commentaires ainsi qu'aux contre-arguments avec aisance, spontanéité et pertinence.
Peut poser des questions et répondre à des questions sur lui-même, en utilisant des formules toutes faites courtes et en comptant sur les gestes	Peut comprendre les questions et instructions formulées lentement ainsi que des indications brèves et simples. Peut demander quelque chose à quelqu'un ou le lui donner.	Peut se débrouiller dans des situations courantes de la vie quotidiennes (se renseigner ou fournir des informations) en utilisant un répertoire de mots et expressions simples.	Peut échanger avec une certaine assurance en donnant un grand nombre d'informations factuelles sur des sujets familiers (prendre une décision, formuler une opinion, poser des questions supplémentaires).	Peut échanger ou négocier pour trouver une solution, présenter ses conditions et poser des questions détaillées sur des sujets complexes.	Peut négocier dans des situations complexes et des domaines spécifiques.
	Peut répondre, dans un entretien, à des questions personnelles simples posées très lentement et clairement dans une langue directe et non-idiomatique.	Peut mener une conversation téléphonique avec des amis, répondre à des questions simples et réagir lors d'un entretien sur des sujets familiers à condition de pouvoir faire clarifier certains points si besoin.	Peut prendre part à des conversations téléphoniques simples de façon prolongée tout en prenant quelques initiatives mais en restant très dépendant de l'interlocuteur.	Peut conduire un entretien ou une conversation téléphonique avec efficacité et aisance, en s'écartant spontanément des questions préparées et en exploitant et relançant les réponses intéressantes.	Peut participer à un entretien, comme interviewer ou comme interviewé, en développant et en mettant en valeur le point discuté, sans aucune aide. Peut mener un entretien téléphonique de façon efficace pour des objectifs personnels et professionnels.
Interagir à l'écrit	Peut écrire un message court et très simple (par exemple un texto) à des amis pour leur	Peut transmettre et recevoir par lettre ou courriel des informations personnelles habituelles, échanger des	Peut transmettre à des personnes fréquentées dans la vie quotidienne une information simple et immédiatement	Peut maintenir une relation à travers une correspondance personnelle dans une langue	Peut s'exprimer avec clarté et précision dans sa correspondance personnelle, en utilisant une langue souple et efficace, y

Peut écrire des mots courts pour donner une très simple.	donner un renseignement ou leur poser une question. Peut laisser un message simple indiquant par ex. sur où il est allé/e, à quelle heure il compte revenir	renseignements courants par texto ou renseigner des formulaires simples.	pertinente en communiquant de manière compréhensible les points qui lui semblent importants.	fluide et efficace. Peut se procurer par lettre ou par courriel les informations dont il a besoin. Peut prendre des messages personnels et professionnels complexes et en laisser, à condition de pouvoir demander des compléments d'information.	compris dans un registre affectif, allusif ou humoristique. Peut mener à bien et avec exactitude une correspondance formelle du type demandes d'éclaircissements, candidature, réclamations, ou des lettres pour exprimer sa sympathie.
Peut publier des messages simples de salutation en ligne, en utilisant des expressions toutes faites simples.	Peut écrire des messages et des publications personnelles en ligne très simples à l'aide d'un outil de traduction. Peut réagir très simplement, en ligne, positivement ou négativement à des publications simples et à des commentaires à l'aide d'expressions apprises.	Peut gérer des échanges simples en ligne, poser des questions, répondre, commenter de façon simple (des publications), échanger des idées à condition de n'avoir qu'un seul interlocuteur à la fois et en ayant recours si besoin à des outils de traduction.	Peut contribuer à une discussion en ligne sur un sujet familier pour faire part d'expériences à condition de pouvoir utiliser des outils en ligne pour combler des lacunes linguistiques. Peut publier à titre personnel même si des lacunes lexicales entraînent des répétitions et des difficultés de formulations.	Peut intervenir en ligne pour relier ses contributions à d'autres déjà publiées, saisir les implications culturelles et réagir de façon adéquate. Peut s'engager dans des échanges en ligne entre plusieurs participants, relier efficacement ses contributions à d'autres déjà publiées, à condition qu'un modérateur aide à gérer la discussion.	Peut engager des échanges en ligne en temps réel avec plusieurs participants, et comprendre les intentions de communication et les implications culturelles des différentes contributions. Peut adapter son registre en fonction du contexte d'une interaction en ligne et passer, si nécessaire, d'un registre à un autre au cours de l'échange.

Tableau synthétique des descripteurs de la médiation

	A1	→	A2	→	B1	→	B2	→	C1
Transmettre une information, interpréter	Peut indiquer avec des mots et des gestes simples les besoins élémentaires d'une personne dans une situation précise.	→	Peut interpréter de façon simple lors d'une interview, transmettre des informations claires sur des sujets familiers, à condition de pouvoir préparer à l'avance et si les interlocuteurs articulent clairement.	→	Peut, lors d'un entretien, interpréter et transmettre des informations factuelles explicites, à condition de pouvoir se préparer à l'avance et que les intervenants parlent clairement dans une langue courante.	→	Peut assurer une interprétation consécutive sur des sujets généraux et/ou connus, transmettre les propos importants et les points de vue, si l'intervenant fait de fréquentes pauses et clarifie son propos si nécessaire.	→	Peut assurer une interprétation consécutive fluide portant sur une grande variété de thèmes et transmettre des informations importantes avec clarté et concision.
Traiter un texte ou un dossier documentaire	Peut, à l'aide d'un dictionnaire, présenter (en langue Y), des phrases simples écrites ou prononcées (en langue X), mais sans toujours choisir la signification convenable. Peut transcrire des mots isolés et des textes courts imprimés.	→	Peut lister (en langue Y) les informations importantes de textes oraux et écrits courts, clairement structurés et simples (en langue X), s'ils portent sur des sujets concrets et familiers palliant son répertoire limité par des gestes ou mots empruntés à d'autres langues.	→	Peut résumer (en langue Y), l'information et les arguments issus de textes / dossiers, etc. (en langue X), sur des sujets familiers. Peut rassembler des éléments d'information de sources diverses (en langue X) et les résumer pour quelqu'un d'autre (en langue Y).	→	Peut (en langue Y), faire une synthèse et rendre compte d'informations et d'arguments venant de diverses sources orales et écrites (en langue X). Peut comparer, opposer et synthétiser (en langue Y), des informations et points de vue différents (en langue X).	→	Peut exploiter des informations et des arguments venant d'un texte / dossier complexe (en langue X), afin de commenter un sujet (en langue Y), de tirer des conclusions, d'ajouter son opinion, etc. en prenant en compte le style et le registre d'origine.
Faciliter la coopération	Peut exprimer une idée à l'aide de mots très simples et demander ce que les autres pensent. Peut dire qu'il a compris et demander aux autres s'ils ont compris.	→	Peut participer à la réalisation de tâches communes simples, demander aux participants ce qu'ils pensent, faire des propositions de façon à faire avancer la discussion.	→	Peut organiser le travail pour réaliser une tâche commune simple en précisant l'objectif et les principaux problèmes à régler. Peut poser des questions, faire des commentaires, proposer des reformulations simples pour garder le cap d'une discussion.	→	Peut mettre en évidence le problème principal à résoudre dans une tâche complexe. Peut agir comme rapporteur du groupe, noter les idées et les décisions, les discuter avec le groupe et faire ensuite en pléniaire un résumé des points de vue exprimés.	→	Peut développer l'interaction et aider à la guider avec tact vers une conclusion. Peut, dans une discussion, évaluer les difficultés et les propositions, résumer, examiner et considérer tous les points de vue pour essayer d'obtenir un consensus.
Mener un travail collectif	Peut utiliser des mots simples et des expressions non verbales pour montrer son intérêt pour une idée.	→	Peut donner des consignes très simples à un groupe de travail collectif et aider si nécessaire aux formulations. Peut demander l'avis de quelqu'un sur une idée donnée.	→	Peut donner des consignes simples et claires pour organiser une activité. Peut poser des questions pour amener les personnes à clarifier leur raisonnement.	→	Peut organiser et gérer un travail collectif de façon efficace, inciter les membres d'un groupe à décrire et développer leurs idées et recentrer habilement l'attention des participants en sollicitant des propositions.	→	Peut organiser une séquence de travail diversifiée (pléniaire, groupe ou individuel) et assurer en douceur des transitions entre les étapes. Peut, à partir de différentes contributions, susciter un raisonnement logique.

Faciliter la communication	Peut reconnaître si des interlocuteurs ne sont pas d'accord ou si quelqu'un a un problème, et utiliser des mots et des expressions mémorisées (par ex. « Je comprends », « Ça va ? ») pour montrer sa sympathie.	Peut se rendre compte d'un désaccord entre interlocuteurs ou de difficultés dans une interaction et adapter des expressions simples, mémorisées, pour rechercher un compromis ou un accord.	Peut montrer sa compréhension des problèmes clés dans un différend sur un sujet qui lui est familier et adresser des demandes simples pour obtenir confirmation et/ou clarification. Peut demander aux parties en désaccord d'expliquer leur point de vue et répondre brièvement à ces explications.	Peut aider les parties en désaccord à mieux se comprendre et à obtenir un consensus en reformulant leurs positions, en présentant les principaux points de désaccord, en repérant les terrains d'entente, en établissant des priorités de besoins et d'objectifs.	Peut montrer sa compréhension détaillée des exigences de chaque partie. Peut demander avec tact à chaque partie de déterminer ce qui est négociable. Peut se montrer persuasif pour suggérer aux parties en désaccord de faire évoluer leur position.
	Peut faciliter un échange interculturel en accueillant les gens et en manifestant son intérêt avec des mots simples et des expressions non verbales.	Peut contribuer à un échange interculturel, demander, avec des mots simples, aux gens de s'expliquer et de clarifier ce qu'ils ont dit, et exploiter son répertoire limité pour exprimer son accord, inviter, remercier, etc.	Peut utiliser un répertoire limité pour présenter des personnes de différentes cultures et montrer qu'il est conscient(e) que certaines choses peuvent être perçues différemment selon les cultures. Peut assurer un échange interculturel en montrant de l'intérêt et de l'empathie par ses questions et ses réponses simples.	Peut, à l'occasion de rencontres interculturelles, reconnaître des points de vue différents de sa propre vision du monde et en tenir compte, clarifier les malentendus et discuter des ressemblances et des différences de points de vue et d'approches afin de détendre l'atmosphère et de permettre à la discussion d'avancer.	Peut jouer le rôle de médiateur dans des rencontres interculturelles, contribuer à une culture de communication partagée, en gérant les ambiguïtés, proposant des conseils et encouragements, et en prévenant les malentendus.